

Comment ne pas faire de commerce tout en en faisant ? Le cas de systèmes de paniers dits alternatifs en agglomération lyonnaise.

Aurélie DUMAIN, Doctorante socio-anthropologie, Université Lyon 2/ Modys
Emilie LANCIANO, Maître de conférence en sciences de gestion, Coactis/Université de Saint-Etienne

dans :

Dumain A., **Lanciano E.**, (2010), « Chapitre 7 : Comment ne pas faire de commerce tout en en faisant ? Le cas de systèmes de paniers dits alternatifs en agglomération lyonnaise. », in Dacheux E., Goujon D., Réconcilier Démocratie et Economie : la dimension politique de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, Editions Michel Houdiar

On assiste depuis la fin des années 70, dans le domaine des activités agroalimentaires, à la structuration de démarches qui se veulent « alternatives » aux formes « dominantes » de production et de commercialisation. Dans le champ vaste de ces initiatives (agriculture « biologique », transformation et vente à la ferme, « marchés fermiers », etc.), les systèmes de paniers¹ agroalimentaires connaissent un développement rapide. Ces initiatives, que nous avons étudiées dans le cadre d'une recherche en cours², s'inscrivent pour partie dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire. L'objectif est de substituer aux termes et aux valeurs de l'échange marchand des échanges fondés sur la réciprocité, l'engagement des parties prenantes, et la (re)construction de liens de solidarité entre « monde » agricole et « monde » urbain. Pour les acteurs qui mettent en place ces systèmes, cette référence constitue autant un enjeu stratégique de différenciation, face au développement de systèmes de paniers qu'ils définissent comme ayant une vocation « purement » commerciale, qu'une voie de transformation concrète d'une logique marchande capitaliste.

Face à cette mobilisation de valeurs non marchandes, nous nous sommes demandées comment ces systèmes de paniers peuvent-ils être considérés comme des alternatives au marché alors même qu'ils évoluent dans un secteur marchand en pleine expansion. A travers le cas de ces paniers, les frontières du champ de l'ESS et son rapport au monde marchand sont questionnées : dans le contexte de l'omniprésence de la sphère marchande, comment se définissent et se construisent les alternatives ? Au-delà des principes énoncés de solidarité, comment sortir du cadre des relations marchandes ? En utilisant les apports d'une socio-anthropologie symétrique (Callon, Latour, 1997), nous prendrons pour objet le débat, qui se rejoue sur le terrain des systèmes de panier en particulier, entre une logique commerciale et une anti-utilitariste. Nous proposons donc d'explorer l'ambiguïté de ces initiatives du collectif Raccourci qui sont à la fois dans et contre le marché (Dubuisson-Quellier, 2009 : 133) et de chercher à les suivre pour comprendre comment parviennent-elles à « ne pas faire du commerce tout en faisant ».

Les acteurs engagés dans ces « expérimentations » semblent en effet définir leur action, par le recours à deux manières de cadrer et de qualifier l'échange marchand et les biens échangés, deux modes de coordination différents : un régime marchand capitaliste et un régime du lien localisé. L'objectif de notre article est donc d'observer ces nouvelles expérimentations de la

¹ Ces systèmes mettent en relation, avec ou sans intermédiaire, des consommateurs et des producteurs pour l'échange de paniers de biens agroalimentaires. Les Amap (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en sont la forme la plus connue (Lamine, 2008).

² Cette communication s'inscrit dans le programme de recherche PSDR (Pour et Sur le Développement Régional de la Région Rhône Alpes) LIPROCO (Liens Producteurs Consommateurs).

critique en actes du « capitalisme » et de voir comment l'ensemble de ces acteurs réalise un travail pour sortir de l'échange marchand classique, recadrer la relation marchande en vue de la rendre « sociale et solidaire ».

La première partie de cet article montrera dans quelles mesures ces initiatives s'inscrivent dans le champ de l'ESS. Ensuite, il s'agira de suivre par quelles opérations les acteurs reconfigurent le marché pour en faire un espace politique de protestation et un lieu de « transformation sociale » en vue d'instaurer un mode de coordination fondé sur le lien. Enfin, nous explorerons les limites que rencontrent les acteurs à l'instauration complète de ce mode de coordination.

1. Pourquoi ne pas faire du commerce tout en en faisant : quel ancrage dans l'ESS ?

Les systèmes de paniers agroalimentaires dits alternatifs constituent un phénomène très récent puisque les premières initiatives ont émergé en France au milieu des années 1990 par exportation du modèle japonais des « teikei » et des jardins communautaires de certaines villes américaines (Amemiya, 2007, Lamine, 2008). A partir des années 2000, le « phénomène » s'est véritablement développé : pour la région Rhône-Alpes³, en mars 2009 on recense 99 systèmes de panier (toutes formes confondues), tandis que 18 sont en phase de création.

Si les premières initiatives relevaient exclusivement du domaine de l'ESS, des systèmes sont apparus dans la sphère marchande privée, répondant à un besoin croissant des individus de « biens singuliers » (Karpik, 2007) et de « qualité » (Callon, Meadel, Rabeharisoa, 2000). L'émergence d'un véritable marché des paniers pose la question, pour les démarches qui s'inscrivent dans l'ESS, de leur démarcation face aux initiatives marchandes et oblige ces acteurs à clarifier voire à formaliser cet ancrage. Cette question des frontières et de l'identité de l'ESS face à l'économie capitaliste constitue un point important et récurrent dans la littérature, il nous faut donc préciser en quoi ces démarches s'inscrivent dans ce champ particulier.

L'ESS regroupe « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ». L'élément commun à l'ensemble des démarches relevant de l'ESS est une ambition politique d'instituer des espaces de rapports solidaires et démocratiques. (Gianfaldoni 2009, Laville 2008). Les questions centrales qu'elle soulève concernent donc d'une part, les conditions de la mise en œuvre de la réciprocité comme forme alternative aux formes marchandes et d'autre part, la visée de ces expériences et donc la question de leur rapport à la sphère strictement marchande.

1.1. Vous vendez des biens mais pas n'importe comment : la mise en œuvre du régime de la réciprocité.

L'ESS dans sa double dimension – ensemble d'activités économiques concrètes et projet politique – comprend un très vaste champ d'activités et de situations : des coopératives de consommation aux mutuelles, des services à la personne aux expériences de commerce équitable. L'ensemble de ces activités a comme principal trait commun de se fonder sur le principe de réciprocité, c'est-à-dire la relation établie entre plusieurs personnes par une suite durable de dons. La mise en œuvre de ce principe distinctif et fondateur de l'ESS peut prendre différentes formes, qui peuvent justement permettre de différencier ces démarches.

³ Cette évolution rapide rend tout travail de recensement exhaustif des initiatives difficile.

Les activités de l'ESS peuvent se différencier suivant l'espace de la réciprocité. En effet, la réciprocité et les règles de la démocratie peuvent s'instaurer en interne : les principes de réciprocité en vigueur dans les coopératives de production ne concernent pas forcément les relations externes avec les fournisseurs ou les clients. Inscrites sur le marché concurrentiel, celles-ci ne vendent pas n'importe comment car elles peuvent garantir des mécanismes de gouvernance interne démocratique. Différemment, le principe de la réciprocité peut être élargi à l'ensemble des acteurs avec lequel on interagit : dans ce cas, elle interfère directement avec le modèle du marché ce qui élargit son espace d'action. On vend des biens mais pas n'importe comment, car la relation commerciale est directement concernée par cette réciprocité.

Les systèmes de paniers, que nous considérons, s'inscrivent dans le champ de la réciprocité élargie. Ils se situent dans un champ concurrentiel classique, dans lequel ils côtoient la grande distribution, les grossistes, mais également les petits commerces et d'autres systèmes de paniers. Pourtant, la réciprocité se substitue ici à la règle strictement marchande d'échange et de nouvelles règles d'échange sont définies, qui entendent développer le pouvoir d'action des consommateurs et des producteurs. Le consommateur a la possibilité de transformer la forme de son engagement dans la relation marchande, il peut exercer une forme de contrôle (substantielle) par la connaissance qu'il a des produits, mais surtout par sa connaissance personnelle du producteur et de la personne qui joue le rôle d'intermédiaire. Il peut participer à la définition du prix, du contenu des paniers, et avoir un droit de regard sur les méthodes de production. Par contre, il ne peut choisir ses produits au moment de l'achat, puisque ce sont les producteurs qui distribuent les produits en fonction de leurs contraintes de production et des saisons. De même, le consommateur s'engage pour une certaine période (6 mois en général) sur la base d'un contrat individuel, ce qui permet aux producteurs de fonctionner davantage sur la base des contraintes agricoles de l'activité, et d'être moins centré sur les contraintes strictement commerciales.

Les systèmes de paniers inscrits dans l'ESS mettent donc en place un régime de réciprocité qui se substitue aux règles de la coordination marchande. Ainsi, au-delà de la satisfaction des parties prenantes engagées dans ces échanges, ces initiatives constituent des terrains d'expérimentation et de transformation de la logique dominante des échanges marchands.

1.2. Vous vendez des biens mais pas pour n'importe quoi : le projet de transformation de la société

Si la question de la démocratie et de la réciprocité constitue un élément central et distinctif de l'ESS, celle de son rapport au marché et donc du projet politique constitue un nœud central d'interrogations et de controverses, tout à la fois pour les acteurs engagés dans des pratiques solidaires que pour la littérature. Si les acteurs de l'ESS s'accordent pour mettre en œuvre la réciprocité, les finalités de leur entreprise et la frontière avec la sphère marchande sont difficiles à fixer. Pour certains, la frontière entre la sphère marchande et l'ESS est nette : les échanges instaurés sous le régime de la réciprocité constituent un îlot de pratiques alternatives au marché et à l'Etat, « un tiers secteur ». Dès lors, il n'existe pas d'ambition particulière de transformation mais plutôt celle d'une consolidation, d'une recherche de complémentarité avec les deux autres régimes de coordination. De façon différente, l'ESS peut être considérée non plus de façon complémentaire, mais comme en confrontation avec la logique capitaliste : comme une force de résistance et un terrain d'expérimentations de pratiques « alternatives ». Suivant ses perspectives, la critique du capitalisme passe non par la recherche des conditions de son dépassement et de son effondrement, mais par la mise en pratique de résistances.

Le collectif Raccourci⁴, qui rassemble diverses formes de paniers situés dans l'agglomération lyonnaise, s'inscrit dans cette dernière perspective. Ses acteurs se sont regroupés afin de préciser leur positionnement commun face à la sphère marchande et leurs ambitions de « changer la logique économique » par des actions à destination de l'opinion publique et des collectivités territoriales. Ils entendent lutter contre les effets néfastes de la logique capitaliste appliquée à l'agriculture et à l'alimentation et proposer un espace d'expérimentation ayant pour but de « donner du sens à l'alimentation », etc. La charte qu'ils ont rédigée rend visible leur projet commun : il s'agit « *de proposer une alternative concrète qui intègre à la fois les aspects écologiques, sociaux, économiques, culturels... et politiques* » (Keller, Gamblin, 2009).

Finalement, avec ces expérimentations d'« alternatives » qui prennent place à la fois dans et contre le marché, les frontières entre les sphères marchandes et non marchandes sont difficiles à identifier pour les consommateurs (qui n'arrivent pas toujours à saisir le sens, la portée et les différences qui existent entre les systèmes de paniers), mais aussi pour leurs organisateurs eux-mêmes.

Dans leur travail de positionnement, les acteurs de Raccourci se heurtent à l'évolution de la définition de l'alternative portée par les autres formes d'échanges de biens agro-alimentaire. D'un côté, le développement intense d'un marché des systèmes de paniers, et plus largement de « circuits courts », qui s'inspire de leur discours et de leur système tout en les adaptant aux attentes des consommateurs (suppression de l'abonnement, commande par internet avec choix des produits, livraison à domicile), contribue à créer la confusion et à leur faire perdre leur spécificité. De façon opposée, le « mouvement officiel » des Amap est critiqué par d'autres acteurs, qui ont des ambitions plus « radicales » sur le plan politique, de ne pas proposer une véritable « alternative » puisqu'elles ne permettent pas, comme elles l'annoncent, de « sortir de l'économie » (Clément et Deun, 2008). Au contraire, les Amap maintiendraient dans celle-ci, puisque : le prix du panier est fixé en fonction de l'économie dans laquelle sont insérés agriculteurs et consommateurs. Au lieu de remettre en cause son existence, on « l'enrobe » d'un esprit, mais on continue à faire jouer la concurrence, générer un volume financier, et à étendre le marché à ce qui lui échappait encore. Ainsi, selon eux « loin d'amputer l'économie, la réparation de ses dégâts écologiques comme humains par les alternatives la relance toujours de plus belle » (*Ibid.*).

Entre la nécessité de se différencier face à l'imitation et la récupération par le marché, et la critique de ne pas être assez radicaux par les tenants d'une position politique d'abolition du marché, ces systèmes apparaissent comme sommés de choisir leur « camp » : entre des définitions et formes différentes d'alternatives qui renvoient à des conceptions distinctes de l'économie, de la politique et de leurs liens. Ainsi, si dans cet entre deux, la voie pour définir leur altérité semble se rétrécir, un rapprochement est opéré vis à vis des « alternatives plus radicales » par un membre de Raccourci, en expliquant que celles-ci « sont différentes mais pas nécessairement opposées », puisque là où la « radicalisation » ne pourra toucher que peu de monde, « l'élargissement social » ainsi que l'entraînement des collectivités visés par Raccourci permettront « une transformation plus massive des comportements » (Gamblin, 2009). L'ESS leur permet donc de se frayer cette voie tierce face à ce grand partage du commerce et de la sortie de l'économie. Toutefois, comme nous allons le voir à présent ce travail d'équilibriste n'est pas aisé.

⁴ Le collectif « Raccourci » est né en 2008, d'une préoccupation commune de rassembler les différentes structures de circuits courts de commercialisation qui revendiquent une « agriculture citoyenne et territoriale », dans le cadre d'une ESS, avec un mode de distribution « responsable ». Aujourd'hui, les structures participant au collectif sont les suivantes : Alliance PEC Rhône-Alpes et Alliance Rhône – les fédérations des Amap -, Alter-Conso, @ deux pas des champs, Arbralégumes, l'ARDEAR Rhône-Alpes et Croc'Ethic.

2. Le travail de recadrage pour sortir du marché classique : le cas des Paniers Utopiques

Leur ancrage dans l'ESS par la mise en œuvre d'une réciprocité élargie et la stratégie de produire une expérimentation ne permet d'éclairer que partiellement la question des modalités concrètes d'élaboration de l'alternative. Afin de progresser et comprendre comment ces acteurs construisent ces alternatives nous proposons de développer une analyse en terme de formatage, de cadrage et de débordements développé par Michel Callon et Bruno Latour (Callon, Latour, 1997, Latour, 2006). Ces concepts nous aident en effet à comprendre l'ambiguïté de ces actions, qui se situent à la fois dans et contre le marché. Ils nous permettent de suivre comment ces acteurs réalisent un travail pour sortir de l'échange marchand classique et recadrer la relation marchande en vue de passer d'un régime marchand capitaliste à un régime du lien localisé.

Notre démarche consiste à considérer de façon symétrique le régime de la réciprocité et celui de la coordination marchande. En effet, Callon et Latour montrent que le capitalisme, ou au contraire la solidarité, n'existent pas en soi, mais sont tenus et réalisés par un travail collectif, un formatage particulier des marchés, un équipement des consommateurs, un ajustement des producteurs et des consommateurs. Ils reposent donc sur des dispositifs concrets, localisés (ce qui les rend fragiles, contrairement à l'idée d'un capitalisme englobant et indestructible). Dès lors, de la même manière que le « capitalisme » ne doit pas être appréhendé de façon abstraite, mais par les multiples opérations de calcul que les « agents opèrent » pour parvenir à organiser la coordination, la sphère anti-utilitariste fonctionne sur la base d'un travail identique collectif de formatage.

Face à des situations où la sphère strictement marchande serait « débordée », les agents calculateurs et les économistes de marché effectuent un travail de « cadrage ». L'extension des domaines d'action de la sphère marchande, et le développement de systèmes de paniers commerciaux procèdent de ce type de cadrage pour internaliser de tels débordements. De façon symétrique, on peut considérer que les acteurs des paniers – comme de l'ESS - réalisent à leur tour un travail de « recadrage », qui « se situerait à la fois dans les représentations, dans les appareils institutionnels, dans les calculs des agents économiques. » (Callon, Latour, 1997 : 2). Ainsi, il faut autant de travail de cadrage pour définir un acte collectif comme « solidaire », que pour définir un acte marchand capitaliste, même si les institutions, acteurs et types de sciences, les ressources mobilisées, les dispositifs de qualification des produits et l'équipement du consommateur sont bien sûr foncièrement différents.

C'est ce travail de recadrage tenu et réalisé par des dispositifs concrets que nous allons analyser dans cette partie, comment les acteurs des « Paniers Utopiques »⁵ débordent et recadrent le marché classique en vue de le rendre « social et solidaire » et d'instaurer ce régime du « lien » qu'ils appellent de leurs vœux. Nous proposons donc de « suivre les acteurs » (Latour, 2006) et au-delà des principes qui guident leurs actions, de documenter les opérations par lesquelles ils tentent de mettre en place des systèmes « alternatifs » au marché capitaliste classique et aux systèmes de paniers identifiés comme « marchands ».

Au-delà de leur appartenance au collectif Raccourci, chacune de ces initiatives prend des formes distinctes (avec ou sans abonnement, avec ou sans intermédiaire, avec des formes juridiques différentes), elles se construisent singulièrement au travers de différentes actions et au gré de processus d'apprentissages. Ce système de panier créé en 2008, en lien avec Alter Conso, a été conçu autour de l'objectif de « recréer du lien » (entre l'homme et son « environnement », urbains et ruraux, producteurs consommateurs, mais aussi entre les consommateurs), en réaction notamment à un cadrage marchand qu'ils qualifient par la rupture (du lien producteur/consommateur, entre le produit et son origine, etc.).

⁵ Afin de respecter la volonté de nos informateurs de rester anonymes, nous avons changé certains noms.

1^{er} cadrage : la critique en acte du salariat et la recherche de solutions pour entreprendre autrement.

La relation salariale constitue un outil puissant du formatage marchand, puisqu'il lie par un contrat de subordination un travailleur à son donneur d'ordre. Les fondateurs des « Paniers utopiques » réalisent leur premier cadrage « social et solidaire » en souhaitant rompre ce lien de subordination, et organiser leur autonomie. L'association a vu le jour au sein du réseau « Entreprendre autrement » qui a pour objet d'accompagner des projets de création d'activités et de favoriser d'autres formes d'entrepreneuriat. En créant le système des paniers utopiques, les fondateurs ont donc en premier lieu voulu créer leur propre activité. Ils ont donc chacun quitté un emploi stable, éloigné du champ de l'ESS et des questions agricoles. En créant leurs propres activités, ils élaborent des solutions « en cohérence » avec leurs convictions personnelles (une fondatrice), disposent et organisent leurs activités de travail de façon « libre ». Ils mettent en place un dispositif pour faciliter le passage du « rêve » de « vivre autrement » à la réalisation d'« utopies concrètes » qu'ils préfèrent « au réalisme aveugle ». De même, la relation avec les producteurs s'établit sur les mêmes principes ; il s'agit de garantir aux agriculteurs les conditions pour vivre de leurs métiers en autonomie, c'est-à-dire de manière indépendante des distributeurs et des subventions publiques.

2^{ème} cadrage : Réduire la monétarisation des échanges

La monnaie est le principal outil de l'intermédiation marchande. Il s'agit pour les paniers utopiques de réduire son emprise et d'introduire de nouveaux outils d'intermédiation pour favoriser l'échange entre les parties prenantes. Ainsi, les « paniers utopiques » fonctionnent sur la base d'abonnements de 6 mois : si l'échange monétaire est maintenu, le fait de payer à l'avance les réduit. De plus, les distributions sont l'occasion de réintroduire du troc, et de la gratuité en vue de reconfigurer la relation marchande et de remettre en cause « le pouvoir de l'argent » : « la caisse d'échange », « la caisse de rab » organisent les permutations de marchandises ; les dons de surplus de légumes (faits aux adhérents et personnes croisées sur les lieux de distribution, mais aussi à des associations d'aide à des personnes dans le besoin, ou à une « friche » artistique « autogérée ») facilitent la gestion des stocks.

3^{ème} cadrage : Le temps de l'échange déplacé en temps de la participation et de l'engagement

L'économie de temps permise par la forme de l'engagement par contrat permet d'effacer, en apparence, la relation monétaire, et facilitent des échanges plus personnalisés, d'une autre nature. Dès lors, cela favorise une plus forte proximité entre les différents participants, et rend par exemple plus aisé le tutoiement. De même, libérés des opérations de transaction par le contrat, les individus qui prennent part à l'initiative sont invités à participer de façon active dans le fonctionnement de l'association. Ainsi, ils s'engagent en signant le règlement intérieur à consacrer au moins deux heures de leur temps par an à la vie de l'association : pour la distribution de paniers, la participation à des tournées chez les producteurs, la rédaction de la feuille de chou, l'animation du blog ou l'organisation de visites de fermes.

Le consommateur est donc requalifié en participant actif à la réalisation des objectifs de l'association, au même titre que les salariés et les producteurs. Le terme d'« adhérents » est préféré à cet égard à celui de consommateur ou de clients pour marquer cette implication plus grande. Le bureau de l'association est d'ailleurs largement composé de « consomm'acteurs ». Dans un refus de la délégation et des hiérarchies et pour affirmer cette conception participative de la politique, l'association ne compte pas de président, mais des « porte-

paroles », des trésoriers et de simples membres du bureau, la responsabilité est alors collégiale et les décisions sont prises à l'unanimité.

Ces recadrages contribuent à brouiller les identités fonctionnelles et à conférer au « consommateur » une position d'acteur qui le distingue de la position passive et dominée qui lui est assignée selon eux dans le régime marchand classique. Sur le lieu de la distribution, il peut être ainsi difficile de distinguer les organisateurs « postés » des consommateurs venus récupérer leurs marchandises. De même, le but des échanges peut ne pas être évident, détourné par les multiples conversations qui s'établissent entre les acteurs et par la fonction des lieux de distribution.

4^{ième} Cadrage : Investir de nouveaux « espaces » d'échanges.

Les acteurs des Paniers Utopiques déplacent l'espace traditionnel de l'échange marchand, le magasin, vers des lieux et des espaces cohérents avec les principes qui guident leur actions : les lieux de distribution sont multiples, et varient même en fonction des périodes. Ils correspondent à chaque fois à des lieux qui favorisent les échanges sociaux et culturels : cinéma, maison sociale, librairie alternative, association de quartier, etc. Ils sont localisés dans des quartiers périphériques afin de favoriser l'accès à ses paniers et les interactions avec des catégories de la population plus éloignées a priori de ces préoccupations⁶. Dès lors, les échanges entre les différents participants sont différents en fonction des lieux de distribution ; l'espace social détermine véritablement l'échange. Enfin les fondateurs de l'association espèrent qu'avec le temps, ces lieux de distribution deviennent de véritables lieux d'échange d'idées autour de temps passé à discuter, à visiter les exploitations, mais aussi à construire ensemble des « alternatives », à échanger des services, etc.

5^{ième} cadrage : Des actions de sensibilisation du grand public et de re-politisation du marché et de la consommation.

Enfin, comme nous l'avons vu les différents systèmes de Raccourci partagent une visée politique en vue de transformer l'économie, les rapports sociaux, mais aussi les politiques agricoles. Concrètement, les Paniers Utopiques cherchent à ce que s'installent sur les lieux de distribution de véritables discussions et réflexions entre adhérents à propos des possibilités de « construire une société neuve ». Cette politisation s'opère aussi en dehors des distributions, par l'invitation des adhérents à des conférences-débats, la diffusion de films qui critiquent et dénoncent « les dérives » de « l'agrobusiness », la participation de l'association à des festivals aux côtés de collectifs anti-pub, ou encore la diffusion de tracts ou d'articles via la feuille de chou ou le blog. Ces dispositifs de sensibilisation permettent de requalifier le consommateur en « citoyen » qui a conscience de son « impact » et de son « pouvoir ». En définitive, l'acte de consommation, deviendrait ici un acte « militant » « de citoyenneté active » (Dubuisson-Quellier 2009 : 132).

Ainsi, par tout un travail en amont et en aval de la simple distribution de paniers, on voit bien comment cette association, mais aussi plus largement le collectif Raccourci, propose un autre mode de coordination que le régime marchand, pour instaurer des relations fondées sur le lien. Toutefois, ce re-cadrage est loin d'être achevé et réussi. Comme nous allons le voir maintenant, Raccourci mais aussi les agents eux-mêmes sont tiraillés entre ces deux cadrages.

⁶ Dans cette même logique de favoriser l'hétérogénéité des participants, la participation aux frais de fonctionnement de l'association est calculée en fonction du revenu imposable (2€ par paniers pour les personnes imposables, 1€ pour les non imposables et gratuits pour les minimas sociaux).

3. Les limites à la politisation du marché. Les tensions entre un régime marchand et un régime du lien.

Les recadrages permis par ces dispositifs parviennent-ils à créer des alternatives concrètes ? Les acteurs rejoignent-ils les objectifs et les principes qui guident leur action ?

3.1. Les recadrages aux Paniers utopiques.

L'hétérogénéité de ce collectif qui est recherchée par les fondateurs qui veulent « percer les bulles » ne facilite pas leur travail de recadrage. Les relations entre les intermédiaires et les consommateurs mais aussi avec les producteurs sont traversées de tensions entre les régimes, de conflits de cadrages, qui demandent des ajustements en situation.

En effet, si une grande place est laissée aux consommateurs pour qu'ils soient acteurs de la relation et de la mise en place d'un nouveau régime, ceux-ci n'ont pas tous la même motivation que les fondateurs de l'association et peuvent donc faire échouer les tentatives de cadrage ou les remettre en cause délibérément. En effet, certains sont « seulement » là pour avoir des « bons » produits (considérés comme meilleurs et plus sains que les produits de grande surface) et ne désirent pas s'impliquer davantage. Certains se comportent d'ailleurs comme des « clients » qui viennent chercher leurs paniers et ne répondent pas aux sollicitations des intermédiaires pour qu'ils s'occupent de la distribution des paniers, la consommation reprenant alors le dessus sur la participation. Pour tenter de résoudre ces disjonctions entre le sens que certains consommateurs et celui que les intermédiaires donnent à ce système, les acteurs opèrent parfois des recadrages en situation, en face à face. Les scènes qui suivent illustrent des conflits de cadrage.

- Tension entre la participation/la consommation.

Face aux demandes répétées que les adhérents s'investissent, une adhérente répond qu'elle n'a pas le temps et qu'elle a donné beaucoup d'argent pour son adhésion à l'association ce qui peut la dispenser de s'impliquer, elle opère ainsi un recadrage marchand. L'intermédiaire tente alors de reposer son cadre, en disant que cette association n'est justement pas régie par « le pouvoir de l'argent », et qu'elle s'est engagée, en signant le règlement intérieur, à donner au moins 2 heures de son temps par an à l'association. L'adhérente finit par accepter l'idée de s'occuper du blog, mais elle ne l'a toujours pas fait.

- Une association pour agir contre les politiques globales/une action locale.

Le recadrage peut parfois venir des adhérents eux-mêmes. Une polémique est née au sein d'un lieu de distribution, suite à la diffusion d'une feuille de chou qui affirmait l'engagement de l'association à rejeter « l'agrobusiness ». Suite à la diffusion de cette feuille de chou, une adhérente appelle à un recadrage de l'action pour dénoncer une politisation de l'association et pour la ramener à un système de distribution de paniers de légumes locaux. Celle-ci n'est pas d'accord avec ce « mélange des genres », ces propos politiques jettent selon elle la confusion sur les objectifs de l'association tels qu'ils lui ont été énoncés au départ. De plus, cette feuille non signée lui donne l'impression qu'on engage toute l'association. L'un des fondateurs lui répond qu'il entend sa remarque et que les documents peuvent être signés, que les sources peuvent être précisées, mais que l'association a avant toutes choses une visée politique. L'adhérente recadre alors en disant que c'est déjà un effort pour elle d'agir pour maintenir des emplois agricoles localement, mais qu'elle ne peut pas agir contre tout et globalement.

- Un projet traversé par des cadrages concurrents : une logique commerciale/une du lien.

La nécessité de ces recadrages en situation indique que le régime du lien est loin d'être achevé, que les acteurs ne définissent pas tous de la même manière la frontière de l'« alternative », et explique que ces actions restent dans l'ambiguïté, puisqu'elles ne font pas de commerce tout en en faisant. Ainsi, la volonté d'échanger des consommateurs peut parfois se voir limitée par l'activité administrative et « commerciale » des intermédiaires qui n'ont pas le temps de discuter, car ils sont « débordés » par la dimension marchande de l'échange.

Au-delà de la relation intermédiaire/consommateur, le projet de l'association est en lui-même traversé par des cadrages concurrents. S'ils veulent pérenniser leurs 4 emplois, les intermédiaires sont obligés d'atteindre un certain nombre d'adhésion (env. 400 alors qu'ils en sont pour l'heure aux environs de 140). La question de la communication devient alors urgente : la communication de proche en proche suffira-t-elle ou faut-il en passer par des formes plus classiques de publicité, qu'ils dénoncent par ailleurs en participant à des actions d'un collectif anti-pub ?

De plus, faire un système de paniers de produits locaux inscrits en agriculture biologique n'est pas aisé, puisqu'il faut trouver des producteurs capables d'assurer une production régulière et assez importante (d'autant que la filière « agriculture biologique » française est en déficit de production et que les producteurs sont très difficiles à trouver). Ils ont néanmoins réussi à trouver un maraîcher capable d'assurer cette production, mais celui-ci n'est pas tant dans une logique militante que dans une logique économique : « c'est pas un militant mais ça marche, sans sa production on n'aurait jamais pu réaliser le projet. » (un fondateur). En effet, pour ce maraîcher qui dispose de 30 hectares, le bio et les circuits-courts sont avant tout un moyen de se différencier et d'obtenir une valorisation économique supérieure à ce que lui proposait la grande distribution.

3.2. L'auto-critique de Raccourci montre que ce processus de recadrage est loin d'être achevé.

L'analyse d'un débat organisé par le collectif Raccourci, permet de suivre comment les acteurs opèrent une auto-critique de leur action, mettant à jour des dissonances cognitives. Ce temps collectif de réflexivité collective permet de définir les futures actions à mener pour recadrer leur action et la rendre davantage « sociale et solidaire ».

- Une qualification d'ESS/ et le constat d'une « boboïsation » du système.

Comment peut-on dire appartenir à l'ESS, lorsque l'on constate qu'il y a une certaine « boboïsation » du système, s'interrogent les acteurs ? Comment dépasser ce stade et résoudre le problème de l'accessibilité de ces systèmes à tous ? est une des questions centrales de ce collectif. Le prix est une « question tabou » selon eux : « il faut être solidaire avec les paysans et d'un autre côté on est trop cher pour les pauvres. Des solutions certes limitées sont avancées pour résoudre ce problème de l'accessibilité : certains travaillent avec les collectivités locales, des Amap développent une activité associative pour financer des paniers, une monnaie dans une maison de quartier, obtenue par du temps donné au collectif, est utilisée pour payer des paniers. Avec ou sans les institutions, plus près de l'économie informelle, différentes voies se dessinent encore.

- Une solidarité réciproque affichée /et le constat d'une solidarité asymétrique.

Ces systèmes sont fondés sur la solidarité réciproque entre producteurs et consommateurs, c'est un principe, mais dans les faits on peut noter une « asymétrie dans la solidarité ». Il semble en effet, que la réciprocité repérée plus haut soit ressentie comme déséquilibrée par les

producteurs, qui travaillent sans compter leurs heures et dont le revenu dépend du système, et par certains consommateurs qui se plaignent parfois de ne pas avoir d'assez grande quantité de légumes. Notons aussi que la législation du travail limite les échanges de service entre producteurs et consommateurs. Par ailleurs, contrairement à la transparence des prix annoncée et au refus de la captation de la valeur ajoutée, les prix sont souvent fixés de manière assez libre par les producteurs (des commissions de prix sont mises en place pour que les producteurs s'ajustent les uns en fonction des autres). Cette question illustre aussi une tension entre la plupart des agriculteurs qui sont (entre autres choses) dans une logique de recherche de débouchés économiques et des consommateurs qui occultent pour la plupart cette logique (Olivier, Mandy, 2007).

- Faire confiance/normaliser, chartifier.

Comment éviter une dérive du système ? Faut-il élaborer des chartes pour éviter que des producteurs abusent de la confiance des consommateurs, ou garder un système basé sur la confiance loin des normes et labels ? Cette question se rejoue en ce qui concerne les pratiques de production : « l'état d'esprit peut-il suffire ? » ou faut-il labelliser, utiliser des « formes de contrôle », s'interrogent les acteurs, conscients par ailleurs qu'un cadre trop rigide peut faire perdre des dimensions relatives à la relation, les possibilités d'émergence d'une diversité de formes, etc. La définition de chartes minimales est un compromis trouvé pour cadrer l'action afin qu'elle ne soit pas dévoyée, sans être trop rigide. Mais un autre débat émerge alors, qui doit définir les cadres de cette charte et comment ? En formalisant et en chartifiant, les fédérations sont critiquées par certains de vouloir imposer de nouveaux cadres aux acteurs de terrain.

Enfin, différentes conceptions des alternatives sont en tension au sein même du collectif : l'alternative doit-elle être extérieure au système qu'elle critique ou le faire avancer de l'intérieur ? Les producteurs diffèrent sur ce point : l'un d'entre eux continue à travailler avec un grossiste de fruit afin de le faire changer de l'intérieur, alors que d'autres rejettent en bloc les circuits longs. Si pour certains, il s'agit de « faire changer le paquebot qu'est l'agriculture », pour d'autres il faut développer d'autres formes d'agricultures distinctes et résistantes par rapport à la forme dominante. Les systèmes de paniers de Raccourci ne s'accordent pas non plus sur cette question de la définition de l'alternative en ce qui concerne le travail avec les institutions : les paniers utopiques se refusant pour l'instant de travailler avec les institutions à la différence d'autres systèmes. Ainsi, si comme nous l'avons vu précédemment le collectif est sommé de l'extérieur de préciser les frontières de l'alternative, ce travail lui est d'autant plus difficile que cette question fait aussi l'objet d'un débat interne.

3.3. Un collectif qui se heurte à la réalité des politiques en place et s'organise pour tenter d'agir dessus.

Au-delà de leurs actions pour recadrer le marché ou pour le déborder, ces initiatives se heurtent à une réalité du marché, des politiques agricoles et d'aménagement du territoire, sur lesquelles ces acteurs n'ont pas directement prise. C'est notamment en vue d'agir sur l'échiquier politique que ce collectif a été créé.

- La question de l'accès au foncier freine le développement de ces systèmes.

Le développement de ces systèmes est effectivement limité par le manque de producteurs locaux inscrits en agriculture biologique ou paysanne. Ils expliquent ce phénomène par une crise des vocations du métier d'agriculteur, mais aussi par un problème d'accès au foncier pour les candidats à l'installation. Ce problème est « politique » selon eux, puisqu'il dépend du

mode de distribution des terres au niveau du syndicat agricole majoritaire et des OPA (organisations professionnelles agricoles), qui préfèrent selon eux agrandir les terres des agriculteurs productivistes en place, plutôt que d'encourager les installations. Cette concurrence interne à la profession est renforcée sur un territoire périurbain, où les autres usages des terres comme l'immobiliser sont souvent définis comme prioritaires par les collectivités territoriales. Face à ce problème d'accès au foncier des actions sont mises en place par les acteurs, en lien avec « Terres de liens » (une épargne solidaire qui permet le financement « citoyen » d'installations).

- Une difficulté à faire le lien entre une action locale et une action sur les politiques globales.

Enfin, si le collectif a pour objectif d'agir localement sur les politiques agricoles globales, en développant une « agriculture participative, citoyenne et territoriale », il rencontre encore des difficultés pour agir sur un plan global (comme la définition de la P.A.C), et se trouve dépendant de politiques globales, telle que la définition des produits qui comptent au catalogue officiel et ont le droit d'être vendus. La loi cadre donc encore largement leur action.

Conclusion.

D'une certaine façon, les travaux de cadrage et la construction de ces alternatives que nous venons d'analyser correspondent pour chacun des acteurs, producteurs et consommateurs, à des tentatives pour développer leur capacité d'action (Vidal, 2008) et donc sortir des identités sociales, fonctionnelles, productives que la société leur confère. Elles dégagent des voies pour l'autonomie des intermédiaires et des agriculteurs, elles invitent à un changement de rapports au territoire, à l'environnement mais aussi sociaux, à une redéfinition de la liste des êtres qui comptent différente de celle qui est proposée par le système en place.

Mais ces travaux de cadrage ne sont qu'un processus continu et inachevé ; ils se heurtent comme nous l'avons vu, à des tensions de cadrage. La construction d'alternative nous apparaît donc ici comme un processus de différenciation, qui ne serait par définition jamais abouti, et toujours à refaire puisqu'il est concurrencé, parasité par des cadrages opposés de l'extérieur (par la concurrence, le marché et les politiques), mais aussi de l'intérieur (par l'hétérogénéité des acteurs que ces groupes rassemblent). Ces tensions, ces limites ne diminuent pas le pouvoir de ces actions et leur portée ; elles s'inscrivent au contraire dans le processus d'apprentissage et participent aux différents ajustements auxquels les acteurs procèdent de façon continue.

Ces systèmes participent de ce que Michel Foucault nomme des « hétérotopes » (des lieux autres), des lieux qui organisent des passages entre des mondes différents, qui ouvrent des possibles et assurent une dynamique et une réflexivité de la société sur des actions aussi quotidiennes que la consommation. Plus que l'alternative comme un point d'arrivée, c'est justement la question du processus, des opérations mises en oeuvre pour changer les cadres, ces passages, ces brèches ouvertes, mais aussi ces tensions, ces frottements qui sont intéressants dans l'expérience du collectif RACCOURCI et de l'association « Les Paniers Utopiques ». En effet, loin de régimes d'action qui seraient à voir comme des boîtes pour ranger les êtres et leurs comportements (« domestique », « industriel », etc), il nous semble plus intéressant d'adopter une démarche pragmatique et de voir les tensions, les doutes et la réflexivité, les ajustements et apprentissages successifs. Davantage, il s'agit surtout de voir comment les acteurs mobilisent eux-mêmes ces cadrages comme des ressources pour agir et transformer le monde, passant d'un régime à l'autre suivant les situations. C'est peut-être en effet pour relancer le jeu de cadrage et la discussion ou la réflexion, qu'une fondatrice des Paniers Utopiques se plaît à lancer : « finalement nous ne sommes ni plus ni moins qu'une

centrale d'achat ! ». Ce dualisme serait finalement bien utile pour les acteurs, qui chercheraient sans cesse à qualifier et agir sur un réel qui est sans partage stable entre alternative et non alternative, marché et politique ou encore théorie et pratique.

Bibliographie.

Callon M, Latour B, 1997, « «Tu ne calculeras pas ! » ou comment symétriser le don et le capital : Le capitalisme ? Quel capitalisme ? », in *Revue du MAUSS*, n° 9, : 45-70.

Callon M, Meadel C, Rabeharisoa V, « L'économie des qualités », in *Politix*, vol 13, n°52, 2000 : 211-239.

Clément et Deun, « Sortir les AMAP de l'économie. Du consomm'acteur au prosommateur, du citoyennisme à la forme-de-vie. », in *Sortir de l'économie. Bulletin critique de la machine-travail planétaire*, n°2, mai 2008, p. 12-30.

Cordelier S., « Une mise en perspective », in « Le fabuleux destin des alternatives en agriculture », *Transrural Initiatives*, n°193, 17 juillet 2001, p. 1-6.

Dubuisson-Quellier S., *La consommation engagée*, collection Contester 05, Les presses de Sciences Po., Paris, 2009.

Gianfaldoni P., 2009, L'enjeu démocratique dans l'économie sociale et solidaire française, Association de recherche des organismes sans but lucratif et de l'économie sociale (ARES), mai 2009, Carleton Univeristy, Canada .

Keller S. et Gamblin G., « Alter Conso : circuit court, idées larges ! », in *S !lence*, n°371, septembre 2009, p : 5-9.

Gamblin G., « Les Amap entre élargissement et radicalisation », in *S !lence*, n°371, septembre 2009, p : 14-17.

Karpik L , *L'économie des singularités.*, Ed. Gallimard, 2007.

Lamine C., Perrot, N., *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*, ED Yves Michel, 2008.

Laville J-L, 2008, *L'économie solidaire – Une perspective internationale*, Hachette Littératures.

Latour B, 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie.*, ed. La découverte, Paris.

Olivier F, Mamdy L, « Les pratiques du système AMAP en Rhône-Alpes : réalité(s) et enjeux », Rapport d'enquête Alliance PEC Rhône-Alpes, mai 2007.

Mamdy L, Coutellec L, Sivardière P, « Paysans en Amap : un nouveau métier », Guide pratique du paysan en Amap, Alliance PEC Rhône, Alpes, mai 2008.

Vidal J., 2008, *La fabrique de l'impuissance*, Editions Amsterdam, Paris